

Description

L'assistant ou l'assistante dentaire secondent le ou la médecin-dentiste lors des consultations puis, après le traitement, désinfectent et stérilisent tous les instruments utilisés. Ils sont également chargés d'effectuer des radiographies. Leurs autres tâches sont réparties entre l'accueil des patients, la gestion des rendez-vous, le suivi des dossiers, la facturation.

Leurs principales activités consistent à :

Accueil

- accueillir le patient ou la patiente, l'introduire dans la salle d'attente, puis l'installer sur le fauteuil dentaire;
- créer un climat de confiance;
- répondre au téléphone, analyser l'urgence des situations, fixer les rendez-vous;

Assistance au fauteuil

- préparer les instruments et les appareils nécessaires aux soins dentaires prévus par le ou la médecin-dentiste;
- l'assister lors de son intervention en lui tendant les instruments dont il ou elle a besoin, en façonnant les matériaux d'obturation (ciment, amalgames, composites), ainsi que les pâtes pour l'empreinte;
- effectuer les radios désirées par le ou la médecin-dentiste, en protégeant les patients avec un tablier de protection, en leur demandant de positionner correctement leur tête;
- monter les films radiologiques, analogiques ou numériques qui seront intégrés au dossier des patients;

Travaux d'entretien

- après chaque patient, nettoyer, stériliser et ranger les instruments médicaux et désinfecter l'Unit (fauteuil et équipement d'intervention);
- maintenir un ordre irréprochable dans les locaux;

Travaux administratifs

- tenir à jour les fiches des patients en respectant la protection des données;
- gérer les stocks (médicaments, produits de rinçage buccal, ciment pour les couronnes, ustensiles divers) et effectuer les commandes nécessaires;
- assurer le courrier et s'occuper de la comptabilité (envoi des devis et des factures), à l'aide de l'ordinateur.

Environnement de travail

L'assistant ou l'assistante dentaire collaborent étroitement avec les médecins-dentistes, les technicien-ne-s-dentistes et les hygiénistes dentaires. Ils remplissent parfois aussi une tâche éducative en conseillant à certains patients des mesures d'hygiène buccale de base. Lors des interventions, ils portent toujours une blouse, un masque, des lunettes et des gants qui les protègent, ainsi que les patients, du risque infectieux.

Formation

La formation d'assistant ou d'assistante dentaire s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans un cabinet ou une clinique dentaire;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (10 jours répartis sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant ou d'assistante dentaire.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans)	Leçons
Mise en œuvre de processus de soins généraux, assistance lors de soins spécifiques	240
Application des prescriptions et des mesures d'hygiène, exécution de travaux d'entretien	70
Utilisation d'outils de diagnostic par imagerie	60
Prise en charge de patients, exécution de tâches administratives	230
Sport	120
Culture générale	360
Total	1080

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Aptitude à travailler en équipe
- Habileté manuelle
- Discrétion
- Résistance nerveuse
- Hygiène et propreté
- Courtoisie et tact

Perspectives professionnelles

L'assistant ou l'assistante dentaire travaillent dans un cabinet auprès d'un-e ou de plusieurs médecins-dentistes. Ils peuvent également exercer leur profession dans une clinique dentaire ambulante ou scolaire, dans une polyclinique ou un institut dentaire. Certains sont engagés dans une compagnie d'assurances ou dans une firme de produits dentaires.

CFC délivrés en Suisse romande en 2018:

FR: 29; GE: 35; JU: 6; NE: 18; VD: 60; VS: 27.

Perfectionnement

Les assistants dentaires peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation continue organisés par la Société suisse des médecins-dentistes (SSO) ou des firmes de matériel et de produits dentaires;
- brevet d'assistant-e en prophylaxie SSO, 1,5 ans, en emploi, Lausanne;
- diplôme d'hygiéniste dentaire ES, 3 ans, à plein temps, Genève.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Assistant médical CFC/Assistante médicale CFC
- Hygiéniste dentaire ES/Hygiéniste dentaire ES
- Technicien en salle d'opération ES/Technicienne en salle d'opération ES

Adresses

Association suisse des assistantes dentaires (ASAD)
Secrétariat central
Bahnhofstrasse 7b
Stadthof
6210 Sursee
Tél.: 041 926 07 75
<http://www.svda.ch>

SSO Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft
Münzgraben 2
Postfach
3001 Berne 1
Tél.: 031 313 31 31
<http://www.sso.ch>